

tentatives infructueuses je réussis à appliquer et à articuler les deux branches du forceps et au moment où je saisisais fermement ce dernier pour commencer les tractions *nous entendîmes très distinctement deux cris poussés par l'enfant*. Après un assez long travail j'amenai un enfant assez bien constitué mais presque asphyxié ; je réussis cependant à le rappeler à la vie mais il expira quelques heures plus tard.

La tête fortement comprimée et présentait quelques ecchymoses.

Voilà un fait qui s'explique physiologiquement n'est ce pas ? Après l'articulation des branches du forceps appliqué, le vagin et l'utérus entr'ouverts laissèrent pénétrer l'air et cet air l'enfant l'aspira et le respira ensuite en laissant échapper des plaintes.

P. J. L. BISSONNETTE M.D.

St Esprit 10 mai 1892

### **De l'emploi de la morphine dans le traitement de l'éclampsie**

Par M. E. de LAVAL, Montréal.

Dans un article publié dans les *Annals of Gynaecology*, Reynold-Wilson vient de remettre sur le tapis la question si souvent débattue, de l'emploi de la morphine dans le traitement de l'éclampsie.

Cette méthode de traitement, est présentée, sous un jour tout nouveau, par l'auteur, qui offre à l'appui, un certain nombre de faits cliniques.

L'emploi de la morphine comme on le sait n'est pas nouveau car il a été fait dans plusieurs occasions et avec succès.

Mais il était laissé à Reynold-Wilson d'apporter à l'appui de sa thèse, les observations qui à notre point de vue, militent le plus en faveur de l'emploi de la morphine dans le traitement de certains symptômes éclamptiques, particulièrement des convulsions.

D'après Reynold-Wilson l'emploi de la morphine dans l'éclampsie, n'est presque jamais suivie d'accidents toxiques, il n'empêche pas l'élimination du poison retenu dans le sang par suite du mauvais fonctionnement des reins.

Pour le public médical en général l'emploi de la morphine, dans l'éclampsie paraît être en contradiction absolue avec les idées reconues vraies jusqu'à aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit Reynold-Wilson en préconisant, la morphine comme agent thérapeutique dans le traitement de l'éclampsie, n'a fait que suivre ou perpétuer l'idée exprimée déjà depuis longtemps par d'autres médecins, parmi lesquels se retrouvent des sommités médicales de l'un et l'autre monde.